

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MONTBÉLIARD

Le public est informé que par arrêté n°2020-254/AG, Madame le Maire de Montbéliard a décidé de soumettre le projet de modification n°1 du PLU à enquête publique du **10 septembre 2020 à 9h au 12 octobre 2020 à 17h00 (32 jours consécutifs)**.

Monsieur Michel LANFUMEZ, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional, a été désigné comme commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Besançon.

Ce projet de modification a pour objet les points suivants :

- Modifications et adaptations mineures du règlement écrit et graphique, afin de corriger des erreurs matérielles ou d'ajouter des éléments de précision ;
- Intégration de certaines pièces en annexe du PLU (zone de présomption de prescriptions archéologiques, etc.) ;
- Modification d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable au service Développement Territorial et Urbanisme (bâtiment des Halles, 3 place Dorian, 25200 Montbéliard) aux jours et horaires habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et sur le site internet de la Ville : www.montbeliard.fr.

Le public pourra consigner ses observations :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, au service Développement Territorial et Urbanisme aux jours et horaires habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;
- Sur le registre d'enquête dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/2080>
- Par écrit, en les adressant à Monsieur le commissaire-enquêteur, Hôtel de Ville de Montbéliard, service Développement Territorial et Urbanisme, Place Saint-Martin, 25200 MONTBELIARD (le cachet de la poste faisant foi) ;
- Un poste informatique sera également mis à disposition du public au service Développement Territorial et Urbanisme ;

Le public pourra rencontrer le commissaire-enquêteur lors de ses permanences au service Développement Territorial et Urbanisme (bâtiment des Halles, 3 place Dorian, 25200 Montbéliard) aux jours et horaires suivants :

- Le jeudi 10 septembre 2020 de 9h à 11h
- Le jeudi 24 septembre 2020 de 13h30 à 15h30
- Le mercredi 7 octobre 2020 de 15h à 17h

Après réception du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour prendre en compte les résultats de l'enquête, les observations du public, et les avis des personnes publiques associées, sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

À l'issue du délai d'un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an au service Développement Territorial et Urbanisme ainsi que sur le site internet de la Ville : www.montbeliard.fr

Tout renseignement peut être obtenu auprès du service Développement Territorial et Urbanisme de la Ville de Montbéliard, au 03.81.99.22.82.

Montbéliard, le 24/08/20

Le Maire
Marie-Noëlle BIGUINET